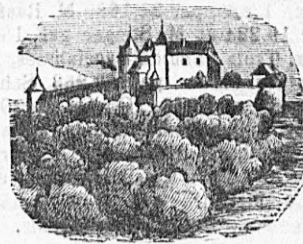




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h0 8^h07. BULLE, dép. 5^h30 (5^h15) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère:	
Une seule insertion . . .	20 cts.
Annouces répétées . . .	16 »
Canton: Première insertion . . .	20 »
Les suivantes . . .	15 »
Suisse . . .	25 »
Etranger . . .	30 »

la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
Réclamations . . . 40 cts. la ligne
S'adresser à
Publicitas, S.A. suisse de publicité,
Bulle (Cercle catholique, au 1er).

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois . . . 2 50
Etranger . . . 1 an . . . 9 50
 . . . 6 mois . . . 5 50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

Les tarifs douaniers.

Il serait fort difficile au Conseil fédéral, dans les circonstances actuelles, de faire admettre par les Chambres et, à plus forte raison, par le peuple, des majorations de droits d'entrée sur les articles de première nécessité. C'est pourquoi il procède par petites tranches, ce qui passe plus aisément et cette méthode a surtout pour premier et principal résultat de soustraire ces majorations à la votation populaire.

L'autre jour, le Conseil national votait un relèvement important des droits d'entrée sur les tabacs et sur un certain nombre d'autres articles de consommation. M. Musy, directeur des Finances fédérales, a demandé avec instance que le Conseil National vote la clause d'urgence, invoquant le fait que les Chambres avaient voté pour plus de deux cents millions de dépenses sans consulter le peuple. Ainsi, aux yeux du chef du Département des Finances, les Chambres fédérales sont autorisées à faire fi de la volonté populaire parce qu'elles ont à maintes reprises, en vertu des pleins pouvoirs qui sont la négation de la légalité, fait de multiples accrocs à la constitution.

Quoi qu'il en soit, le peuple n'admettra pas que le Conseil National passe outre à sa volonté. Il faut de l'argent, c'est entendu. Le tabac, en somme, bien qu'il soit de consommation courante et fort importante, n'est pas un article nécessaire à la vie; il est du reste admis qu'il sera imposé d'une contribution particulière en faveur des institutions de prévoyance. Que le Conseil fédéral prenne les devants dès maintenant, c'est encore admissible et si les nouveaux droits ne trappaient que cette marchandise, il se trouverait bien peu de personnes pour protester.

Mais que l'on profite de la facilité que l'on a de faire passer ces nouveaux droits sur le tabac pour imposer également d'autres articles de consommation, voilà ce qui n'est pas admissible. Qu'on arrive à une révision générale des droits d'entrée et de tous les traités de commerce, puisque la nécessité est démontrée de trouver des ressources plus importantes en faveur de la Confédération.

Mais il ne faut pas oublier qu'il est du devoir des autorités fédérales de se soucier avant tout de pallier dans la plus large mesure au renchérissement de la vie dont souffre tout particulièrement la classe laborieuse. Pour obtenir les moyens de diminuer ce coût de la vie, il ne faut pas s'en abuser, ce n'est pas un bon système que d'augmenter les droits d'entrée sur les marchandises destinées à la consommation; ces droits, il faudrait encore les diminuer; mais par contre, il y aurait lieu de frapper d'une manière

particulièrement lourde les articles de luxe, non indispensables à la vie. Ces articles seraient naturellement devenus beaucoup plus chers; mais en somme, leur majoration de prix profiterait à la communauté, puisqu'elle servirait à alimenter la Caisse fédérale, sans frapper la grande majorité des consommateurs.

Et puis, espérons que les Chambres fédérales s'inspireront à l'avenir de l'urgence de frapper les marchandises, non plus sur leur poids, comme c'est le cas maintenant, mais sur leur valeur.

Qu'importe, en effet, à l'importateur de soieries que cet article paie 150 ou 200 francs le quintal; se figure-t-on combien de centimes cela fait par mètre; c'est simplement dérisoire.

Et les bijoux; représentez vous combien un quintal représente de millions de francs? S'ils sont frappés au poids ou à la valeur, quelle différence pour la Caisse fédérale.

Mais, de grâce, respectons les articles de grande consommation qui sont de première nécessité et ne nous inspirons pas uniquement du souci de faire beaucoup de recettes douanières. Laissons libre ou à peu près l'entrée des céréales, de la viande, etc., c'est-à-dire ce qui fait le fond de l'alimentation populaire. Ne pesons pas trop non plus sur les tissus qui sont aussi des marchandises de première nécessité.

Un parasite du bœuf.

Au début de l'été, dit M. M. Morwand, on remarque sur le dos des bovins pâturant à la montagne, des protubérances qui atteignent parfois la grosseur d'une petite noix. Si l'on presse ces nodosités, il sort du pus, puis une grosse larve cylindrique. Cette larve est celle de l'hypoderme, mouche épaisse et velue de la famille des oestridés. On admet le plus généralement qu'elle pénètre dans l'animal par les voies digestives; ensuite elle se localise autour de la colonne vertébrale et pratique un trou dans la peau. Sur les alpages, le 80 % des bêtes sont atteintes, principalement les jeunes sujets. On a compté sur certaines bêtes jusqu'à 500 « varons », c'est le nom sous lequel on désigne la lésion produite par la larve, — et l'on ne s'étonnera pas que la perforation du cuir puisse lui faire perdre une grosse partie de son prix.

Les vachers s'imaginent faussement que le « varon » n'est pas nuisible, mais qu'au contraire il profite à la bête. En fait, les bêtes « varonnées » sont recherchées, parce que leur affection indique qu'elles ont alpié.

Au Danemark, on évalue à 6 millions de couronnes le dommage causé par la larve de l'hypoderme, en Allemagne, à 6 millions de marks. Chez

nous aussi, le mal est considérable. Lorsqu'un été a été chaud, il faut s'attendre à trouver beaucoup de « varons » l'année d'après, car l'insecte vole surtout lorsque la température est élevée et sèche. Tout dernièrement, en Gruyère, M. Bönand a constaté que le 60 % des vaches d'un troupeau portaient des « varons ». Chose curieuse, c'est sur les taches noires des vaches de Fribourg que les perforations sont le plus nombreuses.

Le moyen le plus efficace de combattre ce fléau consiste à extirper les larves soit par pression, soit au moyen d'une pincette spéciale. Au Danemark, des hommes sont chargés de visiter périodiquement les troupeaux. Cet exemple est à imiter chez nous. La première tâche à entreprendre est de renseigner nos montagnards pas toujours faciles à convaincre.

NOUVELLES SUISSES

La taille fédérale sur l'héritage. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé de nouveau longuement de la question des ressources financières nécessaires pour les retraites nationales. Le Conseil fédéral a décidé de soumettre à l'Assemblée fédérale la proposition suivante :

« Les cantons fournissent à la Confédération en faveur des assurances un contingent annuel qui sera calculé sur la totalité des successions en ligne directe et indirecte. Les cantons qui ne possèdent pas encore l'impôt sur les successions devront l'introduire. Ce contingent sera calculé sur la base d'une évaluation uniforme pour toute la Suisse et conformément à un taux qui sera fixé par la législation fédérale. »

Suisses assassinés par les bolchévistes. — On écrit à la « Thurgauer Zeitung » qu'un Thurgovien, Paul Imhof, de Keswil, et sa femme, ont été massacrés par les bolchévistes. L'assassinat a eu pour théâtre la maison d'été de nos malheureux compatriotes, dans les environs de Moscou. M. Imhof était le fondé de pouvoirs d'une filature suisse. En 1914, il était accouru de Moscou pour répondre à l'appel de sa patrie.

Economies! — M. Musy a remis au Conseil fédéral des propositions en vue de la création d'un nouveau service qui s'occuperait des conditions du personnel de l'administration fédérale. Le chef de ce service, auquel serait rattaché la caisse de retraite, aurait pour tâche d'unifier les conditions du personnel et de simplifier l'organisation. Son premier soin serait donc d'ouvrir une enquête dans tous les bureaux en vue de constater si l'on ne peut pas réduire le personnel. La mise en vigueur prochaine de la loi sur les pensions qui aura pour effet de mettre

à la retraite un assez grand nombre de vieux fonctionnaires, permettra d'appliquer avec tous les ménagements les mesures d'économie qui pourront être nécessaires.

L'assurance vieillesse et invalidité. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé de nouveau longuement de la question des ressources financières pour assurer le fonctionnement de l'assurance vieillesse et des survivants.

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre à l'assemblée fédérale la proposition suivante pour laquelle il espère obtenir une majorité et en particulier l'approbation de la Suisse romande :

« Les cantons fournissent à la Confédération en faveur de l'assurance vieillesse-invalidité et des survivants un contingent annuel qui sera calculé sur la totalité des successions en ligne directe et indirecte. Les cantons qui ne possèdent pas encore l'impôt sur les successions devront l'introduire. Ce contingent sera calculé sur la base d'une évaluation uniforme pour toute la Suisse et conformément à un taux qui sera fixé par la législation fédérale. »

Les femmes et la paix. — Le bureau de la ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté avait organisé à l'occasion du congrès du suffrage féminin à Genève, vendredi 11 juin, à l'école d'études sociales pour les femmes, une réunion de femmes de différents pays, en vue de l'avancement des relations fraternelles entre les peuples. Ont parlé : Mmes Ramoudt (Hollande), Duchêne (France), Schismanow (Bulgarie), Kibrizli (Turquie), Fry, de la Société des amis, Ford (Angleterre) et la grande poétesse hindoue Sarofni Maidu. A l'unanimité, la résolution suivante a été prise :

« Nous, femmes de différents pays, convaincues que seul l'esprit de réconciliation peut guérir le monde, nous engageons à agir en vue de la révision de tous les traités en désaccord avec cet esprit et à travailler pour une société des nations basée sur le principe démocratique, pour l'indépendance de toutes les nations, pour le désarmement général, pour la liberté des relations économiques entre les peuples, pour une juste répartition des matières nécessaires à l'existence et à l'industrie et pour une éducation de la jeunesse qui exclue la guerre. »

Berne. — Elections municipales. — Les élections de la Municipalité de la ville de Berne, qui ont eu lieu dimanche d'après le système proportionnel ont été des plus fréquentées. Elles mettaient en présence quatre candidats socialistes, quatre candidats des partis bourgeois et trois candidats des Grutliens.

Ont été élus quatre candidats bourgeois : MM. Guggisberg par 19,354

SET
FRIBOURG
public, qu'il a re-
étude à son con-
rue du Pont-Sus-
Auderstet, avocat.
ars
à Fribourg
nce du public qu'il
Auderstet, avocat, à
omme par le passé,
de la Chancellerie
Villars, avocat.
NEBRES
pays.
RITH
VE
Téléphone 3.69
de Lycée.
RONNES
rs modérés.
néraires.
e.
sacristain
nages
and choix en
rix.
ie, BULLE.
lteurs.
agricoles.
A, BULLE
laigues.
St-Martin
foin.
rantie.
es.
faucheuses.
uits
outeilles
Veigeux"
à Worb.
z prix-courant.

voix, Lindt par 21,168, M. Raafaub par 19,284 et M. Steiger par 13,363 voix. Trois candidats socialistes, MM. Gustave Muller par 20,263, Schneberger par 19,966 et Grimm par 19,681 voix. Le quatrième candidat socialiste M. Reinhardt reste sur le carreau, ainsi que les trois candidats grutléens. La majorité qui était socialiste passe donc aux partis bourgeois.

Tué par la foudre. — Samedi après midi, un jeune garçon de Saignelégier, âgé de 13 ans, Germain Queloz, s'étant abrité sous un arbre pendant l'orage, a été tué net par la foudre.

Genève. — Tué par un éclat de meule. — Vendredi, à Genève, la fonderie Roubaud, rue de Vuache, un ouvrier valaisan, du nom de Moret, a été tué par un éclat d'une meule d'émeri. Le défunt laisse trois enfants, hospitalisés dans un orphelinat du Valais. La mère est en traitement dans une maison de santé.

Soleure. — Tués au Mythen. — Samedi après midi, un étranger et M^{lle} Friedrich, de Lucerne, firent une chute au sommet nord du Petit-Mythen. M^{lle} Friedrich, ayant glissé, l'étranger voulut la retenir mais glissa à son tour. Jusqu'à dimanche soir, le lieu de la chute n'était pas encore exactement connu. Une colonne de secours est partie de Schwytz.

Elle a réussi, au bout de 6 heures de recherches pénibles, à retrouver les corps.

Vaud. — Le prix du foin. — Dans le canton de Vaud, les ventes de foin se font au prix de 18 à 21 fr. par 100 kilos (30 à 35 fr. en 1919). Le foin sur pied se vend de 200 à 250 fr. la pose (400 à 600 fr. l'an passé).

A L'ÉTRANGER

Le programme de la conférence de Bruxelles.

MM. Gustave Ador et Léon Bourgeois viennent de terminer l'élaboration du programme de la conférence financière, qui se tiendra à Bruxelles immédiatement après la conférence de Spa, si possible dans la troisième semaine de juillet. Ils avaient été chargés de ce travail par le conseil de la Société des Nations.

Cette conférence sera ouverte par un discours de M. Ador. Ensuite, on communiquera les décisions prises à la conférence de Spa, touchant les indemnités et la réorganisation des dettes alliées. Puis on exposera la situation financière des différents Etats participant à la conférence.

« FEUILLETON DE LA GRUYERE »

La Faute du Père

PAR M. MARYAN

Lia elle-même s'apercevait à peine de son affaiblissement. Elle ne souffrait pas ; de légères palpitations quand elle avait marché, quelques étouffements et une douleur très supportable au côté, un manque d'appétit qui n'allait du reste pas jusqu'au dégoût, c'étaient là des malaises plutôt que des maux. La seule chose qui lui fût vraiment cruelle, c'était l'insomnie. A peine le silence se faisait-il dans la maison, qu'elle devenait la proie d'une agitation nerveuse qui ne cédait à aucun calmant. Cette agitation prenait des formes diverses et bizarres, tantôt se traduisant par une indicible horreur des ténèbres, tantôt par le besoin de marcher sans relâche dans la chambre. Quelquefois la fièvre amenait des hallucinations, parmi lesquelles l'image de la pauvre vieille Mlle Lezlay tenait une grande place, qu'elle fût plaintive ou menaçante. D'autres fois c'était le casino de Luchon avec le bruit de l'orchestre, ou l'allée d'Etigny avec son mouve-

ment élégant, ou la petite auberge du Lis avec l'orage grondant dans les montagnes. Une idée fixe dominait ces jeux d'imagination en délire : dans ses rêves fébriles, pas plus que dans le cours de ses journées bien remplies, Lia ne pouvait oublier cette pensée épouvantable que son père était un malhonnête homme, et que sa fortune était mal acquise. Cette pensée constante et cruelle, jointe à la tension d'une conscience délicate jusqu'au scrupule, qui, enchaînée dans le luxe, ressentait l'horreur même du superflu et s'appliquait à n'user de cette fortune que dans la stricte mesure du nécessaire, tout cela contribuait à ramener et à entretenir cette petite fièvre perdue qui ne signalait sa présence que par un battement plus rapide de l'artère et une tache brillante sur les joues, mais qui desséchait au dedans la source même de la vie.

Trompé par la quiétude apparente ou réelle de sa fille, M. Haags n'amenait pas fréquemment le docteur. Lia, de crainte d'affliger son père, atténuait les progrès de sa faiblesse. Elle prenait des toniques, et l'on comptait sur le temps, qui devait augmenter ses forces...

Et chaque jour, le cercle de ses promenades devenait plus restreint... Chaque semaine, la femme de chambre rétrécissait ses corsages en secouant la tête... Le 8 septembre, Lia eut dix-huit ans. Son père, tout radieux, lui apporta un écrin con-

Essad pacha assassiné à Paris.

A 13 h. 30, le général Essad pacha, ancien dictateur de l'Albanie et chef de la délégation albanaise, sortait de l'Hôtel Continental, rue Castiglione, à Paris, où il était descendu, lorsqu'un jeune homme se précipita devant lui et lui tira deux coups de revolver dans la poitrine. Le général s'affaissa et fut ramené dans sa chambre où il expira.

L'auteur du crime, arrêté par un agent, le personnel de l'hôtel et le public, fut conduit au commissariat. Il se nomme Rustem Aveni, sujet albanais, âgé de 25 ans, étudiant. Il était à Paris depuis le 31 mai. Il a déclaré ne pas avoir prémédité son acte, mais que, reconnaissant le dictateur albanais pendant sa promenade, il a eu un geste spontané provoqué par les souffrances qu'Essad pacha a fait subir aux Albanais.

M. Lesouvé, procureur général, et M. Scherblin, procureur de la République, ont interrogé Rustem. Celui-ci a déclaré ne pas regretter son acte et avoir agi volontairement. J'ai tué pour l'Albanie, a-t-il dit ; il a demandé ensuite le secours d'un avocat.

Une bombe au Théâtre de La Havane.

Une bombe a éclaté, au Théâtre National, pendant une représentation d'*Aida*, au moment où Caruso chantait. Une grande panique se produisit

et il y eut plusieurs blessés. Les dégâts matériels sont considérables. Caruso regagna son hôtel en costume de théâtre.

La vague de baisse en France.

Les dépêches de province continuent d'enregistrer les mouvements de baisse qui se produisent sur les marchés. Mais il semble bien que jusqu'ici ces mouvements atteignant surtout les produits qui, à cette époque de l'année, deviennent plus abondants, notamment le bétail, les volailles, les fruits et les légumes.

On signale de la baisse : sur les porcs en Normandie, ainsi que sur le cidre qui, en raison des bonnes perspectives de la récolte des pommes, est tombé de 150 à 100 fr. la barrique ; sur les poulets en Saône-et-Loire, dont les prix auraient fléchi de 5 à 8 fr. par pièce, et le foin qui est offert à 600 fr. l'hectare, alors qu'il valait 1800 fr. en 1919 ; sur les légumes, la volaille, les œufs, les fruits, les animaux de boucherie et les porcelets dans l'Ardèche ; sur tous les animaux de ferme ou de basse cour dans le Lot-et-Garonne.

Les conséquences de la loi de 8 heures en France.

Un des rapports de la commission des finances, celui sur le budget des travaux publics : ports, marine marchande et pêche, constitue une éloquente réponse à ceux qui affirmaient que la journée de 8 heures n'entraînerait pas de diminution dans la production. Ce rapport mentionne, en effet, que pour les travaux que l'administration des travaux publics fait directement exécuter, l'augmentation des dépenses en 1920, par rapport à 1919, variera, selon les services, de 10 à 60 % avec une moyenne de 30 %, qui correspond au moindre rendement de la journée et aux salaires des ouvriers supplémentaires auxquels il faut recourir pour les travaux indispensables.

Dans l'Aude, par exemple, avec la même dépense, le rendement du travail a diminué dans la proportion de 30 %. Les cubes dragués journalièrement de 1911 à 1914 étaient en moyenne de 780 mètres cubes, tandis qu'ils sont descendus avec le même matériel à 550 mètres cubes.

Belgique. La production charbonnière.

La production des charbonnages belges en avril 1920 a atteint 1,900 mille 750 tonnes contre 1,910,710 en 1913, soit 90 %. La production de mars avait été de 105 %, mais le nombre moyen de jours de travail avait été plus élevé, il a été de 27 en mars et de 25 en avril.

Le nombre total d'ouvriers est en avril de 160,156 dont 11,480 du fond. Parmi ceux-ci, 23,230 ouvriers à la veine.

Le pourcentage de la production d'avril par rapport à 1913 est de 115 pour cent dans le Borinage, de 109 dans le Centre, de 92 dans le bassin de Namur, de 79,9 dans le bassin de Liège, de 90,4 dans le Limbourg.

Quelques fours à coke ont pu être remis à feu. Au charbonnage de Havré, 50 fours sont en activité sur 100, à Bois-du-Luc 106 sur 106, à Bray 82 sur 82, à Strépy-Bracquegnies 50 sur 100.

Naufrage d'un navire américain.

Un navire éclairer de la marine de guerre américaine a chaviré sur le fleuve Delaware, au cours d'une bourrasque. Sept hommes de l'équipage manquent. Des bateaux de sauvetage ont recueilli 46 officiers et soldats. Les causes de l'accident sont inconnues.

L'affaire de l'assassinat des otages à Munich. Le jugement.

Le jugement a été rendu samedi dans le troisième procès de l'assassinat des otages. L'accusé J. Wallishausen a été condamné à mort pour assassinat. Le 2^{ème} accusé Rotter a été libéré de l'accusation d'assassinat, mais condamné à 2 ans de prison et à la privation des droits civiques pour complicité dans un acte de haute trahison.

Deux généraux massacrés.

Les bolcheviks ont massacré à Bakou le général Roudnef et à Grozny, le général Alief.

L'armée de Bakou comprend 50.000 hommes. Les bolcheviks font une propagande acharnée pour provoquer une révolution en Géorgie.

La contre-révolution en Russie. Les tyrans en fuite.

Le journal *Asahi Shimbun* apprend de Vladivostok qu'on a reçu dans cette ville un radiogramme de Moscou annonçant que la contre-révolution a éclaté en Russie. Trotsky aurait été tué. Lénine serait en fuite. Un nouveau gouvernement aurait été établi sous Broussilof.

Les milieux officiels n'ont toujours pas confirmation d'une contre-révolution en Russie. Les radiogrammes reçus lundi de Moscou par les postes français de T. S. F. continuent à être indéchiffrables.

Catastrophe en Hongrie 173 mineurs tués.

Une catastrophe s'est produite aux puits Hongars, des mines d'Anina, appartenant aux chemins de fer de l'Etat hongrois. Le dépôt de dynamite a fait explosion, au moment où les ouvriers quittaient les puits.

Jusqu'à présent, on a trouvé 173 cadavres ; en outre, trente-six mineurs montrant de graves signes d'intoxication ont été transportés à l'hôpital ; leur état est très sérieux. Il manque encore vingt mineurs.

voyage te ferait-il du bien : qu'en penses-tu ? — J'aime mieux rester ici, du moins en ce moment. — Comme il te plaira. L'air est bon d'ailleurs, et le repos te vaut peut-être mieux, après tout.

Quelques minutes après ils étaient réunis dans la salle à manger. M. Haags portait à la bouche une cuillerée de potage lorsqu'il s'arrêta brusquement.

— Lia, je t'avais demandé de reprendre tes bagues. Je te prie encore une fois, et cela très sérieusement, de ne pas jouer à la bague. — Lia se tourna vers le domestique qui la servait. — Voulez-vous prier Emma de m'apporter mon petit coffret de jade ? dit-elle à voix basse. (A suivre.)



Le Ly

JULES D

Elle demanda d'une — Il aime cette fem — Il l'a aimée... il l'allait la trahir... l'aba son enfant. — Ainsi cette enfar — C'est son fils. C'e à cette femme son sou Laurence n'en ente Elle courba le front dissant quand la lum et maintenant tout asso — Partons, grand'm — Quand, ma chérie — Tout de suite. — Je vais donner Frémilly. Une heure après, el deux l'hôtel de la rue Et quand M. Mareu court, qui s'y était pr vers celui-ci, qui atte plus facile à compren que lui dire ceci : — Je n'ai vu perso — Elles ne t'ont pa — Elles sont partie — Parties ? s'écrie blême, effrayant à vo — Toutes les deux — Elle l'emmène t pour que je ne la rev veut nous séparer, n Et le pauvre garco sur un siège près de Il ajouta : — Elle l'emmène. Puisqu'elle l'a suivie sistance, sans m'avoi rien. Hier, elle ne m et pourtant elle sav s'est-il passé ? — Je ne sais rien sont parties brusque dait. — Elle est partie sans qu'on m'ait exp Il demanda :



Le Lys noir

3

PAR
JULÈS DE GASTYNE

Elle demanda d'une voix mourante :

— Il aime cette femme ?

— Il l'a aimée... il l'aime peut-être encore... il allait la trahir... l'abandonner pour toi ; elle et son enfant.

— Ainsi cette enfant ?

— C'est son fils. C'est leur fils. Tu avais volé à cette femme son soutien, le père de son enfant. Laurence n'en entendit pas davantage.

Elle courba le front, ce beau front si resplendissant quand la lumière de l'amour l'éclairait, et maintenant tout assombri, et elle dit :

— Partons, grand'mère.

— Quand, ma chérie ?

— Tout de suite.

— Je vais donner des ordres, dit madame de Frémilly.

Une heure après, elles avaient quitté toutes les deux l'hôtel de la rue Caumartin.

Et quand M. Mareuil, l'ami de Jacques de Brécourt, qui s'y était présenté l'après-midi, revint vers celui-ci, qui attendait avec une impatience plus facile à comprendre qu'à exprimer, il ne put que lui dire ceci :

— Je n'ai vu personne.

— Elles ne t'ont pas reçu ?

— Elles sont parties.

— Parties ? s'écria Jacques, qui se leva tout blême, effrayant à voir.

— Toutes les deux, dans la matinée, paraît-il.

— Elle l'emmène fit Brécourt. Elle l'emmène pour que je ne la revoie plus. Tout est fini. Elle veut nous séparer, nous séparer à jamais ?

Et le pauvre garçon se laissa tomber accablé sur un siège près de lui.

Il ajouta :

— Elle l'emmène. Et elle ne m'aime pas, elle, puisqu'elle l'a suivie... puisqu'elle a obéi sans résistance, sans m'avoir averti, sans un mot, sans rien. Hier, elle ne m'a rien laissé soupçonner... et pourtant elle savait, elle devait savoir. Que s'est-il passé ?

— Je ne sais rien de plus, dit Mareuil. Elles sont parties brusquement. Personne ne s'y attendait.

— Elle est partie et je reste là, ignorant tout, sans qu'on m'ait expliqué...

Il demanda :

— On ne sait pas où elles sont allées ?
— Dans un de leurs châteaux, en Poitou.
— A Marconnay... Ah ! je les poursuivrai jusque-là et je saurai pourquoi elles m'ont abandonné.

— Les femmes sont changeantes, dit le sceptique Mareuil... Peut-être ne t'aime-t-on plus.

— Peut-être, fit Jacques de Brécourt assombri.

— Et alors, dit son ami, tout ce que tu feras...

— C'est possible, en effet, qu'elle ne m'aime plus, murmura Brécourt et alors je n'aurai plus qu'à mourir !

Il cessa de parler et resta abîmé dans ses réflexions plus sombres et plus menaçantes que les plus sinistres ciels d'orage.

Il en sortit quelques instants après pour dire :

— Oh ! si elle en aimait un autre !

— Eh bien ! interrogea Mareuil.

— Je le tuerais ! fit Jacques avec violence.

— Tu deviens tragique, dit Mareuil, comme un amant de mélodrame.

— C'est peut-être que jamais amant de mélodrame n'a aimé une femme comme j'aime Laurence.

— Bah ! tu feras comme tous les autres, tu te consoleras et dans un an tu n'y penserai plus.

— Non, dit Jacques, car je serai mort.

— Tu es sinistre, fit Mareuil... Viens avec moi au tir, cela te distraira... Il y a une poule... Tu tirais bien autrefois. Tires-tu toujours ?

— Je ne sais pas. Je vais partir.

— Où ?

— Là-bas.

— A Marconnay ?

— Oui. Je veux en avoir le cœur net. Je la verrai. Elle m'expliquera...

— On ne te recevra pas.

— Je pénétrerai de force jusqu'à elle.

— Une escalade ?

— S'il le faut. Elle ne peut pas me laisser ainsi, après les serments qu'elle m'a faits, les rêves qu'elle m'a laissés entrevoir. Il faut que je sache ce qui l'a changée, pourquoi, à la veille même de notre mariage, on me chasse de chez elle sans raison ; car on m'a chassé, Mareuil, chassé, comme si j'avais commis un acte indigne. Je ne puis pas supporter un tel affront, si je pouvais à la rigueur me consoler de mon amour perdu, mais je ne me consolerai pas, et cela m'est plus sensible, hélas ! que l'affront subi. Mais qu'ai-je fait ? Qui a pu éteindre en son cœur la flamme dont elle brûlait pour moi et dont elle semblait heureuse de brûler, elle m'a dit ! Je ne la soupçonne pas, je n'y comprends rien. Mon esprit se perd. Et je ne vois, je ne comprends qu'une chose, c'est que

je ne puis rester ainsi dans cette incertitude, dans ces tortures, et que j'irais chercher, fût-ce au fond des enfers, le mot de cette énigme !

— Je n'essaierais pas de te retenir, dit Mareuil ; je conçois ton état d'âme, bien que je le trouve un peu exagéré ; mais quand on aime !...

— Je vais prendre le train, ce soir, déclara Jacques, et demain, je l'espère, je serai fixé.

V

Jacques de Brécourt ne devait être fixé ni le lendemain, ni les jours suivants. Mais avant de raconter ce qui se passa au château de Marconnay, nous allons suivre d'autres personnages dont le rôle, encore obscur, devait avoir sur la suite de cette histoire de si tragiques conséquences.

La visiteuse mystérieuse de madame de Frémilly s'était éloignée avec l'homme qu'elle avait rejoint, et avec qui elle avait eu le court entretien que nous avons reproduit, du côté de Montmartre. Elle avait pris la place de la Trinité, monté la rue Blanche et suivi le boulevard extérieur jusqu'à l'entrée du passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts, ruelle étroite, obscure même en plein jour, et où la bise sifflait, l'hiver, lamentablement. Elle était, nous l'avons dit, entièrement vêtue en noir, l'air humble et assez convenable, la figure souffreteuse et triste. Elle ne parlait plus. Elle marchait docilement aux côtés de son compagnon, qui, satisfait sans doute de la réussite de son odieuse machination, portait haut la tête et avait l'air de s'offrir à l'admiration de tous les passants. C'était un homme jeune et de visage déjà flétri, portant de longs cheveux et dont la mise annonçait une détresse cachée. Il était vêtu, en effet, d'un paletot dont l'étoffe était abominablement râpée aux coutures et dont le col était orné d'une fourrure bon marché et usée où le cuir apparaissait par endroits. Il était coiffé d'un chapeau de feutre, à larges ailes, décoloré par les pluies, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir la démarche hautaine de l'homme qui se croit le point de mire de tous les regards. Son nom était aussi prétentieux que toute sa personne. Il se nommait Régulus Boulard et était aide-préparateur chez un grand photographe du boulevard. Sa compagne s'appelait Noémie Dartel.

A l'entrée du passage, Régulus demanda à Noémie :

— Tu as pris la clef ?

— Oui.

— Et tu l'as enfermée ?

— Le petit ? A double tour.

— Et qu'est-ce qu'il a dit ?

— Il pleurait.
 — Il geint toujours.
 — Dame ! il s'ennuie, cet enfant, à ne pas sortir.
 — Tu ne voudrais pourtant pas que je le balade sur les boulevards.
 — Non, mais de temps en temps on pourrait lui faire prendre l'air.
 — Pour lui donner des goûts de vagabondage. Non, non, laisse-moi l'élever. Je sais ce qu'il faut aux enfants. Et j'en ferai un homme !
 — Son pauvre père, gémit Noémie, qui l'aimait tant !
 — Pourquoi l'a-t-il abandonné ?
 — Ce n'est pas lui qui l'a abandonné, c'est moi qui l'ai emmené.
 — Oui, à la suite de vos histoires. Je n'ai pas à y mettre le nez, mais pour le moment, c'est moi qui nourris le gosse, et c'est bien le moins que je l'éleve à ma façon.
 — Je ne dis rien, mon ami.
 — Mais si ; à l'entendre, on croirait que je martyrise ce petit. Fais-moi passer tout de suite pour un bourreau d'enfant.
 Noémie ne répondit pas. Elle savait trop ce qu'elle devait penser des tendresses de l'homme auquel elle avait associé sa vie.
 Du reste, le couple était arrivé devant l'hôtel meublé où il occupait un logement plus que modeste situé sous les toits.
 Il s'engagea dans un escalier étroit qui restait noir, même en plein jour, et si froid qu'en mettant le pied sur les premières marches, Régulus et Noémie sentirent un frisson parcourir leur corps.
 On eût dit qu'ils pénétraient dans l'humidité glacée d'une cave.
 Ils hâtèrent le pas et montèrent jusqu'au cinquième sans rencontrer personne.
 Comme ils arrivaient devant leur porte, ils percurent de lointains et faibles gémissements.
 Régulus se tourna vers sa compagne, l'air farouche.
 — Il gémit encore ?
 Noémie avait pâli.
 — Oui, dit-elle, je crois qu'il pleure toujours.
 — Attends, dit le préparateur, je vais sécher ses larmes, passe-moi la clef.
 — Je t'en prie, fit la femme en joignant les mains, ne le bats pas ! J'ai fait tout ce que tu as voulu.
 — Quoi donc ?
 — Cette démarche. Et je t'assure qu'elle m'a coûté ; je savais que je commettais une infamie. Et si ce n'avait pas été pour mon enfant...
 — Eh bien ?
 — Je ne t'aurais pas obéi.
 — J'aurais voulu voir ça ! fit Régulus menaçant. Et il introduisit la clef dans la serrure.
 Au bruit fait à la porte, les plaintes avaient cessé brusquement.
 Noémie dit aussitôt :
 — Tu vois, il ne pleure plus.
 — Parce qu'il m'a entendu.
 Il pénétra dans une pièce pauvrement meublée, aux teintes fanées et usées.
 Il traversa vivement pour aller vers une porte percée au fond de cette pièce, et qu'il ouvrit avec une autre clef que Noémie lui avait donnée.
 Et alors un spectacle lamentable frappa les regards du misérable et de sa compagne.
 Sur une sorte de grabat aux couvertures pourries de crasse et de saleté, un enfant était étendu, amaigri et décharné comme un petit squelette.
 Il pouvait avoir de quatre à cinq ans.
 Les traits étaient délicats et fins.
 En voyant la porte s'ouvrir, il s'était mis à trembler de froid et de peur.
 L'air était glacial dans la pièce étroite, qui ne prenait jour que par une petite lucarne donnant

sur le mur de la maison voisine et il y faisait constamment nuit.
 — Ah ! s'écria-t-il, tu gémiss, quand nous ne sommes pas là, pour attirer l'attention des voisins ! Attends, je vais moi, te faire pleurer pour quelque chose.
 Il leva le fouet.
 Noémie arrêta son mouvement.
 — Je t'en supplie !
 Puis, s'adressant à l'enfant :
 — N'est-ce pas, Daily, tu ne feras plus, tu ne pleureras plus ? Pourquoi pleurais-tu ?
 — J'ai peur, maman, quand je suis seul...
 — Mais, mon enfant, je ne puis pas passer ma vie à te garder. Il faut que je travaille, que je sorte.
 — Pourquoi ne m'emmenes-tu pas avec toi ?
 — Parce que ce n'est pas possible, mon pauvre petit.
 — En voilà assez ! fit brusquement le préparateur. Pas tant d'explications ?
 Et, cinglant d'un coup sec le visage de l'enfant :
 — Voilà, fit-il, pour t'apprendre à être sage une autre fois.
 Le petit poussa des cris affreux.
 Dans la pénombre, la mère aperçut sur le visage pâle de légères tâches rouges.
 C'était du sang.
 Elle devint folle.
 — Misérable ! hurla-t-elle, en se tournant vers Régulus... Tu veux donc me le tuer ? Et pourtant, tu sais ce que tu m'avais promis. Mais je vois maintenant ce que vaut ta parole. Et je ne te céderai plus, je ne servirai plus de basses rancunes.
 Le préparateur haussa les épaules.
 — Tais ton bec, fit-il rudement.
 Et il leva de nouveau le fouet.
 — Tu me frapperais, moi aussi ?
 — Je me gênerais.
 — Lâche ! frapper une femme et un enfant !
 — Assez, hurla Régulus, assez !
 Et son regard devint si féroce que Noémie ne répliqua plus.
 Elle prit son enfant dans ses bras et s'efforça de le consoler.
 Régulus passa dans l'autre pièce.
 Il jeta sur un meuble son large chapeau.
 Et il passa, d'un geste prétentieux et qui lui était habituel, sa main dans son épaisse et longue chevelure.
 Puis il dit d'un ton rude :
 — Tu feras mieux d'allumer le feu que de passer ton temps à des jérémiades. J'ai faim, moi, et rien n'est prêt !
 — Il faut bien, dit la mère, que je panse mon fils.
 — Quest ce qu'il a ?
 — Il saigne.
 — Quel écorchure ! La belle affaire !
 — Ah ! fit la mère, tu n'as pas de cœur !
 — Pourquoi en aurais-je ?... Pour souffrir ?...
 Ah ! ça m'aurait fait une belle jambe avec la vie que le sort m'a faite. Une vie de chien passée à trainer la misère, où rien ne m'a réussi, où tout m'a claqué dans la main, la fortune, le bonheur. Le bonheur ! j'étais né pour être heureux, mais il y a un homme qui a été comme mon mauvais génie, c'est ce Brécourt dont j'ai essayé de me venger. Depuis que j'ai l'âge de raison, je suis jaloux de lui, je l'ai trouvé constamment sur mes pas, réussissant où j'échouais, me soufflant pour ainsi dire au nez et à la barbe tout ce qui pouvait m'arriver d'heureux.
 Il rejeta ses cheveux en arrière, fit une pause, et se campant devant Noémie qui venait d'entrer dans la pièce, tenant son enfant dans ses bras :
 — Ah ! tu veux savoir pourquoi je t'ai envoyée là-bas ? Pourquoi je t'ai fait faire ce que tu considères comme une infamie ? Je vais te le dire, je

vais te dire pourquoi je hais ce Brécourt, et pourquoi j'ai voulu, à mon tour, lui faire du mal. Cela a commencé au collège d'abord. Il était riche, j'étais pauvre. Il était bien habillé, j'avais presque des haillons dont j'étais honteux devant les autres. Tu n'as pas connu, toi, ces humiliations d'être élevé dans un milieu au-dessus de la position qu'on peut occuper, et où tout vous humilie. Mon père, un pauvre littérateur, mort en laissant des dettes, avait obtenu pour moi une bourse et j'étais élevé dans ce collège où tous les autres payaient, et c'était moi qui essuyais, sans pouvoir me plaindre, toutes les rebuffades et toutes les mauvaises humeurs des pions et de mes camarades plus fortunés. Si j'essayais de me révolter, tout le monde me tombait dessus. J'étais le souffre-douleur, la bête puante, que tout le monde repoussait. Je ne travaillais pas. A quoi bon ! Je passais mon temps à ronger mon frein, à méditer des revanches sournoises contre mes maîtres et contre mes camarades. Un de ceux-ci surtout me tirait l'œil, me faisait changer le sang en bile envieuse. C'était Brécourt. Beau, riche, fort, choyé de tous, sa vie m'apparaissait aussi radieuse, aussi joyeuse que la mienne était obscure et triste. Il ne me parlait jamais et semblait m'ignorer. Mais j'étais sûr que si je formais un souhait, un désir, Brécourt était là, pour me souffler ce que je souhaitais et ce que je désirais.
 Après le collège, je le perdus de vue. Puis, un jour, ayant besoin de capitaux pour monter une affaire que je croyais appelée à un grand avenir, je songai à lui. Il était riche. Il pourrait peut-être me prendre quelques actions.
 Je me dirigeai vers l'hôtel qu'il habitait en ce moment avec sa mère dans l'avenue des Champs-Élysées. Je fus reçu par un domestique en culotte qui me demanda dédaigneusement mon nom, après m'avoir dit qu'il ne savait pas si M. Jacques était là.
 — M. Jacques — Brécourt se nommait Jacques — menait déjà, au sortir à peine du collège, ce qu'on appelle la haute vie.
 Il avait des équipages, chevaux de selle, des maîtresses que l'on citait. Il faisait courir. Bref, il jetait l'or par les fenêtres.
 Mais ne recevrait-il ? Se souviendrait-il de moi ? J'en doutais.
 Le domestique revint, et, à mon grand étonnement, me dit que M. Jacques m'attendait.
 Il me fit traverser plusieurs salons, tous plus luxueux les uns que les autres, et m'introduisit dans une petite pièce, une sorte de fumoir, décorée de têtes de cerf, d'attributs de chasse, et autres babioles, où il me dit d'attendre.
 Je m'assis sur un grand fauteuil en cuir de Cordoue et Jacques de Brécourt parut presque aussitôt dans un élégant déshabillé du matin, la cigarette à la bouche.
 Il me fit asseoir, m'offrit un cigare, et dit qu'il se rappelait parfaitement le temps passé ensemble au bahut et me demanda ce que je désirais.
 Je lui expliquai aussi clairement que je le pus, car je me sentais un peu mal à l'aise avec ma mise inélégante dans ce milieu si luxueux. Je lui expliquai, dis-je, aussi clairement que le pus, ce que je voulais de lui.
 — Il m'écoutait distraitement.
 Et quand j'eus terminé, il me dit :
 — Je ne m'occupe pas d'affaires et je n'ai aucune envie de m'en occuper. Mais comme je ne veux pas que vous soyez venu pour rien.
 Il tira de sa poche un billet de cinq cent francs et me le tendit.
 Le rouge de la honte me monta au front.
 Je vis dans cette offre humiliante une insulte qui n'était peut-être pas dans la pensée de mon ancien camarade.
 Et je repoussai le billet en disant :
 — Mais je ne demande pas l'aumône.

Et je partis.
 Je n'avais pas fait dix pas, le geste et surtout le billet. M. Jacques était cuisant, plus saignant que le feu, faite à mon amour-propre.
 Je sortis, le cœur ulcéré, le sang bouillant.
 Me venger ! Comment ! Un homme que sa position, son fort au-dessus de moi ?
 Je rongai mon frein et je me promis de me venger.
 Mon affaire tomba à l'eau. Je ne pus vivre, de chercher quelque chose à faire, à traîner chez un copiste, et c'est ainsi que je connus la sœur.
 Régulus s'arrêta. Il avait une sorte de rage concentrée, ramené à la surface toute sa haine, lui et qui y formait comme un volcan.
 Il était épuisé.
 Il passa la main sur son front.
 — Cette fois, poursuivit-il, je suis comble. La goutte d'eau qui allait tomber dans la coupe, est tombée.
 Il resta un moment silencieux, à cueillir ses pensées. Noémie, à genoux, l'écoutait avec un frissonnant sur le bord de la crainte, qui s'ouvrait ainsi devant lui.
 Il reprit avec une nouvelle force :
 — Oui, la coupe devait tomber !
 C'est à cette époque que je connus ma sœur.
 — Ma sœur.
 — Oui. Tu venais de partir. Aurore vivait seule, elle travaillait chez une grande dame, où je l'avais aperçue en passant, fraîche que les fleurs qu'elle portait, était plus éclatant. J'en étais jaloux. Je lui parlai, elle me regarda mieux que de me voir éprouver, elle me fit donner le consentement de sa mère. Je lui parlai, elle me regarda mieux que de me voir éprouver, elle me fit donner le consentement de sa mère. Je lui parlai, elle me regarda mieux que de me voir éprouver, elle me fit donner le consentement de sa mère.
 Elle aimait cet homme, elle aimait sa voix, qui fit résonner les murs de la pièce, l'aide-préparateur, Noémie, qui ne pensait qu'à elle, demanda :
 — Quel homme ?
 — Jacques de Brécourt.
 — Ma sœur ?
 — Ta sœur. Où l'avait-elle rencontrée ?
 — Parlé seulement ? Avait-elle attiré l'attention à elle ? Je l'ignorais.
 folle. Elle en avait perdu la tête. Elle ne voyait que lui, sans espoirs ! Car elle ne pouvait pas sa maîtresse, et peut-être elle ! Mais c'était elle ! Je retrouvais ce misérable, prenant le seul bien qui lui restait, destinée et fait un homme, je suis devenu !
 Il s'arrêta encore.
 Il allait et venait de la pièce misérablement meublée, de bras et de cheville, mais qui frissonnait, puis il continua, en s'adressant à Noémie :
 — Cet homme que je te disais, je suis toujours envieux, me volait le bonheur, me réduisait malgré

Et je partis.

Je n'avais pas fait dix pas que je regrettai mon geste et surtout le billet. Mais plus mes regrets étaient cuisants, plus saignante était la blessure faite à mon amour-propre.

Je sortis, le cœur ulcéré, en jurant de me venger.

Me venger ! Comment ! Comment atteindre un homme que sa position, sa fortune mettaient si fort au-dessus de moi ?

Je rongai mon frein et je n'y songeai plus.

Mon affaire tomba à l'eau. Je fus obligé, pour vivre, de chercher quelque travail à faire. J'entraî chez un copiste, et c'est à ce moment-là que je connus ta sœur.

Régulus s'arrêta. Il avait parlé àprement, avec une sorte de rage concentrée qui avait remué et ramené à la surface toute la rancune amassée en lui et qui y formait comme une lie d'amertume. Il était épuisé.

Il passa la main sur son front.

— Cette fois, poursuivit-il ensuite, ce fut le comble. La goutte d'eau qui fait déborder le vase allait tomber dans la coupe.

Il resta un moment silencieux comme pour recueillir ses pensées. Noémie, son enfant sur les genoux, l'écoutait avec une sorte d'épouvante, frissonnant sur le bord de l'abîme de cette âme qui s'ouvrait ainsi devant elle.

Il reprit avec une nouvelle violence :

— Oui, la coupe devait déborder, et elle déborda !

C'est à cette époque que je rencontrai Aurore.

— Ma sœur.

— Oui. Tu venais de partir, toi, pour l'Amérique. Aurore vivait seule avec sa mère. Elle travaillait chez une grande fleuriste du boulevard, où je l'avais aperçue en passant. Elle était plus fraîche que les fleurs qu'elle vendait, et son teint était plus éclatant. J'en devins fou. Je connaissais ta mère. Je lui parlai. Elle ne demandait pas mieux que de me voir épouser sa fille. Mais il fallait le consentement d'Aurore et dès les premiers mots que je lui dis elle souffla sur mes espérances et les éteignit. Elle ne m'aimait pas. Elle ne m'aimerait jamais. Son cœur était pris déjà. Et sais-tu qui elle aimait ? s'écria Régulus en interrogeant avec force la pauvre et nonchalante Noémie.

— Comment le saurais-je ? murmura celle-ci qui berçait les douleurs de son fils.

— Elle aimait cet homme ! fit avec un éclat de voix, qui fit résonner les vitres de la misérable pièce, l'aide-préparateur de photographie.

Noémie, qui ne pensait plus à M. de Brécourt, demanda :

— Quel homme ?

— Jacques de Brécourt.

— Ma sœur ?

— Ta sœur. Où l'avait-elle vu ? Lui avait-elle parlé seulement ? Avait-il seulement, lui, fait attention à elle ? Je l'ignorais. Mais elle, elle en était folle. Elle en avait perdu l'appétit et le sommeil. Elle ne voyait que lui, ne pensait qu'à lui, et cela sans espoirs ! Car elle ne songeait pas à devenir sa maîtresse, et peut-être, lui n'aurait-il pas voulu d'elle ! Mais c'était comme un fait exprès. Je retrouvais ce misérable sur mon chemin et me prenant le seul bien qui peut-être eût changé ma destinée et fait un heureux du damné que je suis devenu !

Il s'arrêta encore.

Il allait et venait de long en large dans l'étroite pièce misérablement meublée, avec des mouvements de bras et de cheveux qui voulaient être tragiques, mais qui frisaient souvent le ridicule.

Puis il continua, en scandant ses mots :

— Cet homme que je haïssais déjà, que j'avais toujours envié, me volait mon amour, mon bonheur, me réduisait malgré lui, c'est vrai, à l'aban-

don et au désespoir. Mais je ne lui en voulais pas moins, et si j'avais pu, à ce moment, l'anéantir..... Mais je ne pouvais même pas le provoquer, me poser en rival. C'était une célébrité de salles d'armes, et je savais que souvent il avait, comme tireur, gagné des prix dans les matches au pistolet. Or, je n'avais jamais tenu une épée, je n'avais eu ni le temps ni le moyen d'apprendre les armes. Il m'aurait embroché comme une mauviètte ou massacré comme un lapin. Je dus me borner à ronger mon frein, à essayer de détourner de lui la pensée d'Aurore. J'aurais plutôt détourné un fleuve de son courant ou arrêté le soleil. Et je n'avais réussi, en essayant de briser son idole, qu'à changer l'indifférence d'Aurore pour moi en une véritable haine.

Elle me haïssait de l'aimer. Elle me haïssait de détester l'autre.

Et pourtant, je le sus à ce moment, lui ne l'aimait point, ne l'avait peut-être jamais remarquée. Il l'ignorait. Mais Aurore n'en était que mieux possédée.

Enfin, un jour — on t'a raconté cette histoire, sans t'en faire connaître les causes, sans doute — Aurore ne rentra pas chez elle le soir.

Sa mère passa la nuit dans une angoisse sans nom, et, dès le lever du jour, elle vint me faire part de son malheur.

— Elle est allée retrouver cet homme, dis-je aussitôt, car je ne pouvais pas penser autre chose. Et j'ajoutai, avec un sentiment d'amertume et de jalousie qui déborda malgré moi :

— Elle est sa maîtresse. Elle a préféré le déshonneur à l'amour d'un honnête homme !

Madame Dartel pleurait et murmurait, sans pouvoir dire autre chose :

— Je n'aurais pas cru ça d'elle. C'était une honnête fille. L'autre, je ne dis pas.

C'est de toi, fit Régulus en s'interrompant, qu'elle parlait.

— Oui, je sais, dit Noémie, elle ne m'aimait guère et n'avait pas beaucoup d'estime pour moi.

— Mais reprit le préparateur, ce n'était pas ce que nous croyons. Aurore n'était pas coupable. Elle s'était noyée, noyée du désespoir de n'être pas aimée. On avait retrouvé son corps, dans la Seine, sous un bateau de blanchisseur. Et des sergents de ville, au moment où nous méditations de nous rendre chez M. de Brécourt pour lui redemander celle qu'il avait perdue, des sergents de ville, dis-je, vinrent nous en prévenir.

Ta mère était habillée, prête à partir.

Une idée de vengeance me passa par l'esprit.

— Il faut, lui dis-je, aller quand même chez cet homme.

— Pourquoi faire ?

— Pour lui dire de venir contempler sa victime. Ce sera son châtement !

Ta mère hésitait.

Je l'entraînai presque malgré elle jusque dans l'hôtel de Jacques de Brécourt, qu'elle emplit de ses gémissements et de ses pleurs.

Au bruit que nous faisons tous les deux, car madame Dartel larmoyait et moi je bousculais les domestiques qui ne voulaient pas nous laisser passer, une porte s'ouvrit et Jacques de Brécourt parut.

Il fut très étonné en nous voyant.

Il ne connaissait pas Dartel.

Il ne connaissait pas sa fille, comme je m'en convainquis à ce moment, et il nous regardait tour à tour, d'un air ahuri, cette dame en noir pauvrement mise et qui pleurait, et moi, son ancien camarade qu'il n'avait pas revu depuis le jour où je lui avais jeté pour ainsi dire à la figure le billet de banque qu'il m'offrait.

Et il demanda, sans cacher sa surprise :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

Puis s'adressant à madame Dartel :

— Que voulez-vous, madame ?

— Celle-ci, qui avait senti, en apercevant celui qu'elle prenait pour le séducteur de son enfant, tout son chagrin et toute sa colère lui revenir, répondit durement :

— Je veux ma fille !

Jacques eut un sursaut.

— Votre fille ?

— Ma fille que vous avez tuée, misérable !

Jacques regardait cette femme comme il eût regardé une folle.

Il croyait sans doute qu'elle l'était.

Je pensai qu'elle devait intervenir.

Et je lui dis :

— La fille de cette malheureuse s'est noyée.

— Eh bien ?

— Elle est folle, de douleur ! Il faut lui pardonner.

— Mais, fit mon ancien camarade, dont ces paroles n'avaient fait que redoubler l'étonnement, que puis-je à cela ?

— Cette jeune fille, expliquai-je, vous aimait.

— Moi !

— Vous... Aurore Dartel.

— Je n'ai jamais, dit-il, connu personne de ce nom-là.

Et c'était vrai.

Jamais il n'avait vu même la malheureuse.

Je lui dis qui elle était, où elle travaillait.

Il ne la connaissait pas.

Il allait peut-être s'apitoyer sur le sort de cette petite, morte d'amour pour lui sans qu'il le sût.

Mais j'entraînai madame Dartel et nous allâmes à la Morgue réclamer le corps d'Aurore.

Je n'essayerai pas de décrire l'impression que je ressentis quand je vis cette malheureuse, hier encore si rayonnante de jeunesse et de beauté, et que j'avais tant aimée, le corps tuméfié, les lèvres couleur des violettes de la mort... Je me jetais sur ces pauvres restes décolorés et boursoufflés avec des gémissements et des sanglots qui auraient touché le cœur le plus barbare et je m'écriai, pensant à celui qui était l'auteur, fût-ce involontaire, de cette mort, à celui qui me l'avait prise, comme il avait pris tout ce que j'avais désiré.

— Ah ! tu me paieras cher cette mort !

Et, à partir de ce moment, je cherchai quelle vengeance je pourrais exercer contre cet homme, qui m'avait été déjà si funeste et qui devait me poursuivre, pensais-je, jusqu'à la mort.

Je n'avais rien trouvé, quand j'appris par les journaux le prochain mariage de Jacques de Brécourt et de mademoiselle de Frémilly, mariage d'amour, disait-on.

Il y avait alors plusieurs années que j'avais perdu Jacques de vue.

Je ne suivais plus sa vie, car je voulais l'oublier.

La nouvelle que je venais de lire raviva toute ma haine, tous mes désirs de vengeance que je croyais éteints, mais qui n'étaient qu'assoupis.

Je ne l'avais pas revu.

Il m'avait oublié, lui, sans doute, depuis longtemps, quand il vint se faire photographier dans la maison où je suis employé.

Me reconnut-il ? Je n'en sais rien, mais il n'eut pas l'air de me voir, et ce dédain accentua encore mon ressentiment.

Tu sais le reste, comment je fabriquaï cette photographie.

— Et comment, dit Noémie sourdement, tu m'associas à cette infamie, à laquelle j'ai eu la faiblesse de me prêter.

— Le regrettes-tu ?

— Oui, car il me semble que cela me portera malheur, nous portera malheur peut-être à tous les deux.

— Cela ne nous porterait malheur, dit Régulus, que si ça ne réussissait pas, et même si je réussissais si je tuais son amour comme il a tué le mien, ce ne serait pas fini !

CANTON DE FRIBOURG

La Consécration épiscopale de Mgr Besson, Evêque de Lausanne et Genève. — Le sacre de Mgr Besson a eu lieu, à Rome, dimanche, dans l'église de Saint Charles. La cérémonie a commencé à 8 heures.

Assistaient M. Wagnière, ministre Suisse, auprès du Quirinal, avec ses secrétaires; M. de Kowalski, ministre de Pologne auprès du Saint-Siège; M. le colonel Repond, commandant de la garde suisse; les autres officiers de la garde suisse et de nombreux soldats; plusieurs supérieurs d'ordres; des membres de la colonie suisse à Rome. Après la cérémonie, un déjeuner a été offert par Mgr Besson; 70 personnes y ont pris part.

A midi, Benoît XV a accordé une seconde audience à Mgr Besson, qui a présenté à Sa Sainteté M. le chancelier Pahud, M. l'abbé Gremond, professeur, M. et Mme Maxime Reymond de Lausanne, et trois élèves du collège germanique.

GRUYÈRE

Journée des pupilles. — Bien que le temps fût resté pluvieux, la quatrième journée cantonale des pupilles de gymnastique, annoncée pour dimanche, n'a pas été renvoyée. Les organisateurs ont eu parfaitement raison de maintenir cette date, car le temps est devenu, dans l'après-midi, moins maussade, presque serein. Si la pluie du matin a nué quelques

peu à l'affluence des spectateurs, il n'en fut plus de même après midi, où le public s'est pressé nombreux dans le coquet village de Broc, pour admirer et applaudir les travaux des pupilles.

Les travaux exécutés, préliminaires et exercices d'ensemble, ont donné la démonstration d'un travail sérieux et de gros progrès. Ils ont surtout fait ressortir les bienfaisants effets de la gymnastique sur les enfants au point de vue de la santé, de l'énergie et de l'entrain.

Le soir, eut lieu la distribution des souvenirs. Chaque moniteur reçut une ravissante médaille de bronze et un superbe gobelet. De leur côté, les pupilles furent gratifiées d'un lot de chocolat; point n'est besoin de dire combien ils furent heureux et enchantés de cette attention.

La fête a pleinement réussi; on le

doit au dévouement et au travail important de la Section de gymnastique, du Comité d'organisation et à l'appui sans réserve du Conseil communal de Broc et de toute la population, ainsi que des organes de la Fabrique.

Nos gentils pupilles fribourgeois, dont la bonne humeur et la gaité ne se démentirent en aucun moment de la journée, ont remporté un souvenir inoubliable de 4^{me} Journée cantonale.

Le recensement du bétail.

Selon le recensement fédéral du 21 avril 1920, la Confédération comptait à cette date le bétail ci-après: Espèce chevaline 129,465 têtes (124,084 en 1919); mulets 3581 (3262); ânes 891 (959); espèces bovine 1 381,395 (1,433,170); porcs 545,306 (465 306); moutons 237,849 (265,413); chèvres 332,278 (350,485).

Comptoir d'Escompte de Genève

**GENÈVE - BALE - LAUSANNE
FRIBOURG**

Capital versé Fr. 30,000,000.--. Réserves Fr. 14,200,000.--.

Prêts sur bétail.

Opérations de Change.

Gérances.

ESCOMPTE - ENCAISSEMENTS

Chèques sur tous les pays

— CREDITS COMMERCIAUX —

ORDRES DE BOURSE

Dépôts d'Espèces

au meilleures conditions.

AGENCE à BULLE

Monsieur Louis BAUDÈRE

rue de Vevey N° 500.

Téléphone 1.69.

A vendre
à Vuadens
une maison
avec environ une pose de terre.
Situation admirable.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1811 B.

A vendre
un potager
à trois trous, n'ayant servi que trois mois.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1810 B.

Vins naturels.
Tessinois Fr. 80.—
Vin de table italien Fr. 110.—
Chianti Fr. 160.—
Tyrol du Sud. r. Fr. 130.—
» » » bl. Fr. 130.—
Alicante, vin coup. Fr. 120.—
par hectolitre, fco gare Lugano, contre rembourse. Barbera fr. 2.20 la bouteille. Stauffer frères, Jean Stauffer, succ., Lugano.

Ch. DEMIERRE
médecin-dentiste
absent
du 13 au 20 juin.

A vendre
une jument
de 8 ans, bonne pour le trait et la course.
S'adresser à Alex. Fahrny, Sales.

A vendre ou à louer, pour cause de partage, un bâtiment comprenant
boulangerie
appartements, grange, écurie et jardin; lumière électrique.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P. 1833 B.

A VENDRE
à Bulle
immeuble
situé au centre des affaires.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1735 B.

On cherche à louer
pour de suite, près de la gare ou au centre de la ville un grand magasin, si possible avec bureau attenant, ainsi qu'un appartement de 5 à 6 pièces.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1837 B.

MISES PUBLIQUES
Le jeudi 17 juin crt, dès 10 heures du matin, sur la place du Château, à Bulle, il sera exposé en mises publiques: 2 lits, 1 couleuse, 1 potager à 4 trous et plusieurs autres objets divers.
L'exposant.

Pont des „Petits Praris“

Les travaux de réfection du pont des «Petits Praris» sis sur le Gèrignoz, en amont de Marsens, et comprenant les fouilles, la démolition, la maçonnerie, le radier, l'empierrement, le gravelage et l'exhaussement du chemin, sont mis au concours.

Prendre connaissance du plan, avant-métré et cahier des charges, au bureau de l'Administrateur de l'Asile de Marsens, où les soumissions seront déposées jusqu'au 26 juin à 6 heures du soir.
Pr les Propriétaires intéressés:
La Commission.

Bonnes Crocheteuses
pour ouvrage soigné trouveront occupation toute l'année.
Offres à Case postale 13320 Berne.

Soumission.

La Ville de Bulle met en soumission le transport du surplus des terres provenant de l'établissement du canal Gare-Repoux (environ 700 m²).
Les offres sont reçues au Bureau de Ville jusqu'à vendredi 18 crt., à 5 h. le soir.
Service technique.

Façonnage de bois
à la Joux-Verte s/Roche.

Le soussigné recevra jusqu'au 25 juin les offres écrites pour l'exploitation des 5 lots de coupe ci-après:
Lot 1: Div. 8, env. 450 m² sapin N° 1. — 271 et 200 stères éclaircie.
Lot 2: Div. 5 et 6, env. 500 stères éclaircies sapins.
Lot 3: Div. 3, env. 300 m² sapin et hêtre N° 1 — 246.
Lot 4: Div. 17, env. 450 m² sapin N° 1 — 139 et 1 — 135.
Lot 5: Tompey, env. 30 m² mélèze N° 1 — 32.
Bois à exploiter en été 1920 et à transporter aux places de chargement du câble en hiver 1920-1921. Le garde de triage Aug. BYRDE, à Roche, indiquera les conditions et fera voir les coupes sur rendez vous.
Clarens, le 12 juin 1920.
L'Inspecteur forestier du 4^{me} Arrdt. E. GRAFF.

Le Dépôt de la BRASSERIE BEAUREGARD, à Bulle, engagerait un jeune homme actif et sérieux pour les travaux de la mise en bouteilles.



Léopold DELABAYS, opticien, BULLE.

Tous les nouveaux modèles 1920.
Grossissement: 6, 7, 8, 10, 12, 16 et 18 fois.
Jumelles spéciales pour la chasse, le voyage, le tourisme.
VOIR L'EXPOSITION EN VITRINE
Baromètres, Lunettes et pince-nez.
Exécution des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes.

ON DEMANDE
un domestique de campagne

Se présenter de suite chez André Repond, à Villarvoird.

Jeune fille
sachant les 2 langues, au courant du service de magasin cherche place
pour de suite ou date à convenir.
S'adresser par écrit sous P. 1771 B. à Publicitas S. A., Bulle.

On cherche
pour de suite un domestique de campagne et un ouvrier pour faner.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1813 B.

A VENDRE
la récolte en toin et regain d'environ 10 poses.
Frères Schmidt Grattavache

A VENDRE
7 goret
de 8 semaines.
S'adresser à Gaspard Jolliet, La Tour.

On demande
des
manceuvres

pour de suite.
S'adresser à Ch. Folghera, entrepreneur, Bulle.

A louer pour le 1^{er} juillet un bon piano.
A vendre
un piano
à l'état de neuf.
S'adresser à W. WASER, à Bulle.

Je suis acheteur de chevaux pour la boucherie abattus ou non.
Ch. BAUDÈRE
marchand de chevaux
Hôtel de l'Écu, BULLE.

ON CHERCHE
quelques
maçons
et manceuvres
chez M. Tomasini, Entrepreneur, Bulle.

MARSA S. A. FRIBOURG.

Machines et instruments agricoles sortant des meilleures maisons



Faucheuses, Faneuses à cheval, Râteaux, Râteaux-Fanes, dernier modèle, Meules à aiguiser, Monte-foin, Batteuses, Moulins, Concasseurs.

Installations — Pièces de rechanges
Couteaux de faucheuses — Huile — Courroies — Cordes — etc.

Outillage de fenaisons.

AGRICULTEURS ! Consultez la MARSA et demandez les prix !!

Articles de jardins, Machines et instruments divers
à des conditions spéciales. — Occasion unique

Magasin et entrepôt, avenue de Tivoli, Fribourg.

Dépôt à Bulle :

SYNDICAT AGRICOLE

Oron-le-Châtel : M. Häfelfinger, maréchal.

Service des Autobus C. E. G.

Horaires valables à partir du 15 juin 1920 jusqu'à nouvel avis.

Broc-Charmey-Jaun

Taxes S. C.	32	34	36		31	33	35	Taxes S. C.	
de Broc	7.26	11.55	16.15	Lire de bas en haut	9.49	13.40	19.00	3.60	
— .40	7.35	12.04	16.24		» Botterens	9.40	13.31	18.51	3.20
1.—	7.47	12.16	16.36		» Châtel-sur-Montsalvens	9.31	13.22	18.42	2.80
1.20	7.52	12.21	16.41		» Crésuz	9.26	13.17	18.37	2.60
1.40	7.54	12.23	16.43		» Cerniat (bif.)	9.24	13.15	18.35	2.40
1.60	7.59	12.28	16.48		Arr. Charmey	9.19	13.10	18.30	—
				Lire de haut en bas					
	8.03		16.52		Du 1 ^{er} juin au 30 septembre seulement.				
3.—	8.24		17.13		Dép. Charmey	9.15		18.25	2.20
3.60	8.35		17.24		» Im Fang (La Villette)	8.55		18.05	— .80
				Arr. Jaun (Bellegarde)	8.45		17.55	von Jaun	

Arrêts facultatifs : Broc-fabrique, La Trintre, Praz-Jean.

Provisoirement la course 32 partira de Bulle à 7 h. 05 et la course 35 rentrera à Bulle, à 19 h. 20.

Taxe : Bulle-Broc-village fr. 1.—

Fièvre aphteuse.

Le plus puissant dépuratif, apéritif et anti épidémique pour chevaux, vaches, moutons et porcs, est la

« Poudre MAYOR »

En vente partout, le paquet, Fr. 3.— ; 6 paquets, Fr. 2.90 ; 12 paquets, Fr. 2.80.

Envoi franco, A. DELISLE & Cie, Lausanne.

Prix spéciaux pour syndicats.

MENAGÈRES ! vous trouverez toujours

à la Poterie à BULLE

un grand choix de vaisselle :

poterie, terre à cuire, faïence, verrerie, porcelaine.

A. Messerli-Meyer, fabricant.

AVIS

La route du Pont du Javroz à Cerniat est interdite à partir du 7 juin jusqu'à nouvel avis, aux gros chargements, pour cause de réparations.

Cassani Henri, entrepreneur.

ATTENTION

Propriétaires, voulez-vous de bons

fermiers ?

Adressez-vous à la Ligue pour la Conservation de la terre fribourgeoise.

ACHAT & VENTE

DE DOMAINES

Office d'Informations, Marsens.

Montagnes à louer.

Le soussigné offre à louer par voie de soumission :

1. L'estivage de l'Evy comprenant les pâturages à vaches de Praz Catilla, Mifori, Les Molles et La Marèche, territoire de Neirivue ;
2. Les pâturages à génisses de La Pofarda et la Rigoletta, territoire de La Roche.
3. Les pâturages à génisses Le Rosell et le Kueserli dans le Plasselschund. Entrée en jouissance en 1921.

Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions, dès ce jour, auprès du propriétaire.

Dernier délai pour la remise des soumissions écrites : le 30 Juin 1920.

Le Propriétaire : M. Romy, à Bulle.

Vins pour fanages

Garantis naturels, grand choix en rouges et blancs, de tous prix.

E. GLASSON & Cie, BULLE.

VOYAGEUR

Commerce de spécialités alimentaires cherche un bon voyageur bien introduit auprès de la clientèle particulière. Patente gratuite, déplacement et bonnes commissions. Faire offres sous P1821N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Lessive Schuler
à base
d'ammoniaque et
de térébenthine

Gagner

du temps et vous éviter de la peine, voilà ce que vous faites en vous servant de la marque Schuler BLANCA. Elle rend le linge éclatant de blancheur.

Travaux d'impression

en tous genres

Imprimerie GLASSON Frères.

SOUMISSION

Les soussignés offrent en mission les travaux ci après :

Ferblanterie

pour 5 bâtiments.

Gypserie et peinture

6 bâtiments.

Plans, conditions et cahier de charges à consulter à leur bureau mardi et mercredi 22 et 23 juin, de 8 heures à midi.

Offres jusqu'à samedi 26 juin, à 5 heures.

Broc, le 10 juin 1920.

RUFFIEUX et SAVARY entrepreneurs.



Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, brise-bise, etc.

Vente directe au consommateur. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérisau

Fabrig. spéciale de rideaux brodés



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
Étranger . . . 6 mois 2.50
1 an . . . 9.50
5 mois . . . 5.50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

L'électricité appli

L'exposition d'électricité vient de fermer ses portes. milliers que, journellement leurs affluait devant les 1500 stands renfermant toutes les applications pratiques de l'électricité, peut intéresser le public. Pour les professionnels, il n'y a rien de bien nouveau étant déjà au courant de toutes les fabrications de machines électriques. Néanmoins, ceux qui ont participé à l'exposition de Lucerne ont éprouvé un réel plaisir, tant l'attention en était parfaite.

Il est inutile de dire que l'exposition était éclairée à l'électricité, par de multiples phares, lustres, etc., qui tous eux-mêmes une autre exposition. Mais, pour le grand public consommateur, l'exposition a été une démonstration de toutes les applications de l'énergie électrique dans la vie moderne. Qui primait, c'étaient surtout les appareils de cuisine, de tous les de toutes les catégories.

Actuellement, l'industrie aux industriels et aux particuliers appareils absolument perfectionnés donnent toute garantie, tant de vue du rendement que de la solidité. Sous ces conditions, l'exposition de Lucerne a été une réussite, tant on se fait généralement une idée de la fragilité des appareils au consommateur.

Nous ne parlerons pas de ceux qui sont entrés dans le domaine de la pratique depuis longtemps : théières, cafetières, etc., tout ce que le public connaît au fond. Mais on fabrique actuellement de vraies cuisines électriques, très soignées et d'une apparence parfaite. Ces cuisines sont à gaz ou à quatre plaques. Quelques-unes munies de fours à rôtir, d'eau chaude. C'est là une véritable révolution dans l'art de la cuisine.

D'autres appareils fonctionnent les yeux des spectateurs ; ils ont été pendant plus de vingt ans une eau qui a été portée à ébullition (90° C.) par l'électricité durant la nuit. Ces appareils sont distribués aux salles de cuisine, dans les chambres, dans les cabinets de toilette, dans les dortoirs où l'eau chaude peut être utilisée.

Or, comme le courant électrique est d'un prix bien inférieur à celui du chauffage de l'eau revendu sur le marché qui permet à ce dernier d'entrer rapidement dans la pratique. Mais il y a plus et mieux que cela : la raison de la rareté et de la